

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : PK/JD/MCR

N°25/2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 18/03/2013	L'an deux mil treize le vingt huit mars à dix neuf heures,
DATE D'AFFICHAGE : 28/03/2013	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 23 Votants : 26</i>	Présents : KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOUH Mourad arrivé à 19h20, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Élisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie.
OBJET : <i>Rénovation Monument aux Morts</i>	Excusés : GRILLOT Fabienne a donné procuration à BELZ Christian, PAGNOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel a donné procuration à ATAR Nathalie. Absente : PETIT Betty. Monsieur Pierre GRIFFON est nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la proposition de la Commission « Finances – Personnel » du 06 février 2013 d'inscrire au budget primitif de 2013 les travaux de rénovation du Monument aux Morts sis rue du Stade à Bavans (25) dont le montant s'élève à : 16 300 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

- | | | |
|---|-------------|----------|
| • Montant des travaux prévus | 16 300 € HT | |
| • Subventions attendues : | | |
| - ONAC
Direction du Service ONAC du Doubs
18 avenue Arthur Gaulard – BP 309
25017 BESANÇON CEDEX 6 | 1 400 € | } |
| - Souvenir Français
28 Grande Rue
25550 BAVANS | 2 700 € | |
| - UNC
8 rue des Rouges-gorges
25550 BAVANS | 1 000 € | |
| • Part Ville | | 11 200 € |



L'exposé de Monsieur le Maire entendu, le Conseil Municipal, par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE, 08 abstentions, décide que les travaux de rénovation du Monument aux Morts ainsi que les participations énoncées ci-dessus seront inscrits au budget primitif 2013.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le ..28/03/2013
Publiée le ..28/03/2013...
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire

